



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 27867

Texte de la question

M. Yann Galut souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur un dossier très complet paru dernièrement dans le journal Le Monde portant sur le SIDA. A la lecture de ce dossier, il apparaît que le sentiment de dangerosité du SIDA, chez nos concitoyens, tend à disparaître, et que paradoxalement les progrès réalisés par la recherche médicale notamment avec les trithérapies font que nos concitoyens sont moins vigilants face à ce fléau. Les associations de lutte contre le SIDA rencontrent des difficultés financières et de mobilisation en raison de cet état de fait. Or, il apparaît que même si des progrès importants ont été fait pour faire reculer et soigner le SIDA, l'éradication définitive ne serait pas pour demain. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir faire connaître les dispositions que compte prendre le Gouvernement pour mener à bien une grande campagne de prévention et d'information à l'égard du grand public pour combattre le SIDA.

Données clés

Auteur : [M. Yann Galut](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27867

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 2006